

LE CANADA

Ottawa, 23 Novembre 1883

A l'exclusion de beaucoup d'autres matières, nous commençons aujourd'hui la publication du discours que M. le président de l'Institut Canadien devait prononcer à la séance d'inauguration des cours, avant hier soir. C'est une pièce importante pour les membres de l'Institut et pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de cette institution.

Le gouvernement Mowatt tient décidément à se faire une réputation comme protecteur des aubergistes qui enfreignent la loi des licences. Son dernier exploit vient d'avoir lieu à Portage du Rat où il a fait arrêter par des constables spéciaux armés jusqu'aux dents, la police Manitobaine dans l'exécution de son devoir envers un nommé McQuarrie, violateur de la loi des licences.

LES SUBSTANCES ALIMENTAIRES

Nous avons déjà eu occasion d'insister dans notre journal, sur la nécessité d'une réforme dans l'analyse des substances alimentaires. L'analyse, telle qu'elle se fait actuellement, peut avoir son bon côté, mais elle n'offre au consommateur les moyens de se renseigner sur la qualité des denrées qu'il consomme qu'après un an qu'il les a achetées, et encore il n'est pas certain que la denrée qu'il a achetée chez l'épicier soit la même que celle qui a été analysée par l'analyste du gouvernement.

Le système a donc besoin de réformes. Le docteur Edwards, de Montréal, analyste public, vient de transmettre au gouvernement un rapport supplémentaire dans lequel il traite cette question. Son rapport n'a trait, il est vrai, qu'à la falsification des remèdes et médicaments, surtout de l'opium, mais ce que le docteur dit et demande pour les drogues peut s'appliquer également aux substances alimentaires.

Le gouvernement devra sans doute profiter des recommandations qui lui sont faites par le docteur Edwards et apporter pendant la prochaine session des amendements à l'acte de la falsification des substances alimentaires, de façon à ce que le consommateur puisse se renseigner du jour au lendemain sur la qualité des substances qu'il achète, et faire punir, s'il y a lieu, le fabricant ou le marchand qui les débite.

Le gouvernement pourrait peut-être s'entendre avec les différentes municipalités, et utiliser les services d'officiers d'hygiène qu'elles emploient déjà, en leur donnant une partie de l'amende imposée aux violateurs de la loi.

Un mur de 120 pieds de longueur, de 25 pieds de hauteur et de 2 pieds d'épaisseur que faisait construire la compagnie de construction de ponts "Dominion," s'est écroulé hier à Montréal. Sur un peu près une trentaine d'hommes qui travaillaient à ce mur quatre seulement n'ont pas eu le temps de s'échapper, et ont été ensevelis sous les décombres. Par un hasard providentiel, deux seulement sur ces quatre sont un peu blessés. Ce sont deux sauvages, nommé l'Aigle et le Faucon.

PETITES NOTES

M. Albin Jones, attaché au département des finances, est mort hier, des fièvres typhoïdes.

C'est le 27 décembre et non le 27 novembre que sir Charles doit s'embarquer pour revenir en Canada.

Le marquis Tseng s'apprête à quitter Paris, ce qui équivaldrait à une rupture décisive entre la France et la Chine.

Quelques particuliers commentent déjà à agiter la question de l'élection à la mairie d'Ottawa, dans des correspondances publiées sur le Citizen.

L'honorable M. Mackenzie paraît devoir se rétablir difficilement. Quelques journaux annoncent que sa santé laisse encore beaucoup à désirer.

M. Dawson, rédacteur du News de Charleston, Caroline du Sud, vient d'être créé par le Saint-Père, chevalier de l'ordre de St-George en considération de ses écrits contre le duel.

Les ouvriers occupés aux travaux de mine pour le creusement du canal d'égoût sur la rue Wellington, ont rencontré, hier, une veine de pyrite de fer que l'on dit être d'une grande richesse. La veine court vers la rivière Ottawa sous les édifices parlent entières.

L'extrême gauche dans les chambres françaises a demandé, hier, pendant la discussion sur le budget des cultes, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Jules Ferry a dit qu'il espérait voir se régler bientôt la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, mais que présentement les termes du concordat devaient être remplis.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE L'INSTITUT

Monseigneur, mesdames et messieurs.

C'est pour moi un devoir bien agréable à remplir que de venir, au nom de l'Institut, vous remercier d'avoir eu la bienveillance d'assister à la première de nos soirées littéraires annuelles.

La présence, à cette réunion, de personnes qui par leurs talents et leurs éminentes qualités ont mérité d'obtenir les plus hautes distinctions que l'Etat puisse conférer, nous flatte et nous honore. Ce témoignage nous équivoque de l'intérêt que notre institution inspire dans tous les rangs de la société, constituée pour nous un puissant encouragement, et je vous prie de croire que nous y sommes extrêmement sensibles.

Nous estimons surtout comme un véritable bonheur de voir notre séance inaugurale bénie par le patronage l' distingué du premier Pasteur du diocèse, et nous considérons cette insigne faveur comme un excellent augure pour l'année qui commence.

L'Institut Canadien français d'Ottawa, compte aujourd'hui, messieurs, trente et un ans d'existence. Cet âge respectable n'est pas sans signification, surtout si l'on songe au petit nombre d'institutions de ce genre qui puissent se glorifier d'avoir fourni une aussi longue carrière.

Combien de sociétés littéraires, scientifiques, ont vu le jour et péri après une durée éphémère, depuis la fondation de notre Institut. Que de cercles, d'associations apparemment florissants au début, se sont flétris après avoir brillé avec plus ou moins d'éclat, et ont disparu pour ne plus jamais se relever.

Quel est donc le génie protecteur qui a veillé avec tant de sollicitude sur les destinées de notre Institut et lui a infusé de tels éléments de vitalité, qu'après trente années d'existence il soit encore debout, ferme, plein de sève et distribuant ses fruits à ceux qu'il couvre de son égide? Quel a donc été le secret de son maintien, de sa force et de sa prospérité?

Les circonstances qui ont présidé à sa fondation, l'excellence de son

but, le zèle de ses membres et l'encouragement fourni par ceux qui composaient le milieu dans lequel il a pris naissance, telles sont les causes qui ont sauvé l'Institut Canadien français d'Ottawa du naufrage où se sont engouffrées tant d'autres sociétés du même genre et qui lui ont permis d'acquiescer ce développement que nous contemplons avec un sentiment de légitime orgueil comme un témoignage éclatant de ce que peuvent produire l'union et le travail.

Sa fondation date des premiers temps de la ville d'Ottawa et les circonstances particulières qui ont entouré son berceau, lui ont imprimé dès le début, un cachet national, qui a constitué une des bases les plus solides sur lesquelles cette institution fut assise.

A cette époque, la ville de Bytown était composée d'éléments hétérogènes venus de toutes les parties du pays et même de l'étranger, chacun apportant son contingent de préjugés propre à faire naître ces rivalités de race auxquelles, pendant si longtemps nous avons été en butte.

Les Canadiens-français formaient le plus petit nombre, et pour ne pas être écrasés il importait de rester unis. La société Saint-Jean Baptiste fut fondée et c'est au sein des délibérations d'une de ses assemblées que l'idée fut conçue de créer un cercle littéraire.

Il existait bien alors dans la ville de Bytown, un cabinet de lecture, dont les citoyens d'origine anglaise avaient la direction. Les canadiens, pendant un certain temps, avaient même joui du privilège de partager les charges de l'administration; mais, bientôt, cette faveur leur fut retirée sous prétexte que nous n'étions pas susceptibles de nous élever à la hauteur de positions et d'organisations de ce genre.

Cette orgueilleuse insulte fut vivement ressentie par nos compatriotes, qui ne tardèrent pas à porter à leurs concitoyens d'origine étrangère que le canadien sait tout autant briller par les choses de l'esprit que défendre et sauvegarder les droits et prérogatives que l'injustice serait tentée de lui disputer.

C'est à M. J. B. Turgeon que revient l'honneur d'avoir pris l'initiative de ce mouvement patriotique. Il fit part de ses projets à l'assemblée de la société St-Jean-Baptiste, et, au commencement de l'été 1852, le nouveau cercle littéraire était définitivement organisé et tenait sa première séance.

Ses débuts furent modestes, mais le patriotisme, l'énergie et le dévouement de ses fondateurs surent toujours le maintenir dans la voie du progrès et de la prospérité. Les réunions eurent lieu d'abord dans la maison de pompe de la rue Cumberland, et plus tard dans la salle du marché de la basse-ville où pendant plusieurs années l'humble organisation attira le public par l'attrait de ses séances composées de conférences, de discours traitant d'histoire, de littérature, etc., entremêlées de chant et de musique.

Une bibliothèque fut créée ainsi qu'une salle de lecture où souvent, le soir, les membres qui ne savaient pas lire se réunissaient autour de ceux qui étaient plus favorisés qu'eux et écoutaient la lecture des journaux ou des livres.

L'Institut était déjà devenu un centre où tous les Canadiens étaient conviés à venir réchauffer leur patriotisme dans le commerce intime de compatriotes parlant la même langue, vénérant les mêmes traditions et aspirant vers un même but; c'était un lieu de réunion où le cœur trouvait à s'épancher en même temps que l'esprit recevait l'ornement de l'instruction que l'on y dispensait avec une si admirable générosité.

Monseigneur Guigues, l'illustré prédécesseur de notre digne évêque, avait daigné honorer la jeune institution de son patronage, et en plus d'une occasion ce vénéré prélat a su donner des preuves de l'intérêt qu'il lui portait. C'est ainsi qu'il lui permit de placer pendant plusieurs années au collège St-Joseph un certain nombre d'enfants choisis parmi les plus pauvres, à raison du prix annuel de \$8.00 seulement par élève.

Spectacle édifiant, et qui démon-

tre bien l'excellence du but que poursuivaient les généreux fondateurs de notre Institut en puisant ainsi les éléments de l'instruction à leurs véritables sources, c'est-à-dire la religion, la charité et le patriotisme.

La position maternelle de l'Institut ne tarda pas à devenir dans un état des plus florissants.

A mesure que la ville prenait de l'extension notre jeune cercle littéraire voyait se multiplier le nombre de ses membres.

Les séances devinrent bientôt aussi productives qu'intéressantes; la constitution et les règlements furent enregistrés d'après la loi; une bâtisse destinée à devenir le lieu de réunion fut construite sur des terrains dont l'Institut avait acquis la possession sur la rue King.

Une subvention annuelle de \$300 lui fut accordée par le gouvernement; la bibliothèque fut enrichie de plusieurs journaux et d'autres dons magnifiques dus à la générosité de l'empereur Napoléon III, et qui nous furent obtenus par l'entremise du révérend Père Tabaret.

La salle de lecture reçut un grand nombre de journaux, de revues, auxquels vint bientôt se joindre le Courrier d'Ottawa, journal publié en langue française sous la direction même de l'Institut.

(A suivre.)

LA PAROLE DONNÉE

Il n'est pas un de nos lecteurs qui n'ait entendu raconter de quelle manière nos pères faisaient les transactions. Dans ce temps-là les notaires étaient rares, et les personnes lettrées ne se rencontraient pas à toutes les portes dans les campagnes, mais nos pères n'étaient pas embarrassés pour tout cela. On faisait toutes les conventions ordinaires sans avoir besoin, pour cela, de papier, de plume et d'encre. Un individu avait besoin de cent francs, de mille francs; il allait trouver son voisin, on passait dans un cabinet et le prêteur livrait la somme à l'emprunteur, lui recommandant de n'en parler à personne. On ne faisait pas d'écrit, on ne prenait pas de témoin. Au temps dit, l'argent était remis; on pouvait y compter.

N'est-ce pas que les temps sont changés et que les descendants de nos pères sont changés de même? tempora mutantur et mutatur in illis. On dirait que la bonne foi tend à disparaître au milieu de nous. Nous croyons encore à l'honnêteté de nos populations, mais il faut avouer que souvent cette honnêteté semble être souvent émusée. On ne fera pas un faux serment; l'esprit chrétien est encore trop enraciné dans les cœurs pour qu'on se permette de prendre ainsi le nom de Dieu en vain. Mais on ne se fait pas assez scrupule de manquer à sa parole donnée. A part quelques belles mais trop rares exceptions, il n'y a presque plus à compter sur les promesses de son voisin, de celui avec lequel on voudrait faire une transaction quelconque.

On s'habitue à tromper dans les choses de peu d'importance et on finit par tromper dans les grandes. Vous avez besoin d'acheter quelques effets, et vous allez trouver celui qui peut vous les vendre. Vous en avez besoin pour un tel jour et on vous les promet pour ce temps-là. Mais le jour arrivé, votre vendeur ne se montre pas. Il vous met dans l'embaras et il se perd de réputation auprès de vous. Un second vous jouera de la même manière, comme aussi un troisième, jusqu'à ce qu'enfin, justement indigné de tant de mauvaise foi, vous ne ressentiez plus qu'un extrême dégoût pour cet entourage de trompeurs.

Voilà comment, petit à petit on perd sa réputation et l'on sème la défiance autour de soi. Et plus tard on est tout surpris de s'apercevoir qu'on n'a plus aucun crédit, que sa parole n'a pas plus de poids que le vent qui fuit dans l'espace.

Réfléchissons donc toujours avant de promettre, et ne promettons rien qu'on ne puisse tenir. Une fois qu'une promesse est faite que notre parole est donnée, soyons esclaves de cette parole, et faisons l'impossi-

ble pour ne pas y manquer. La personne qui en agira ainsi aura bientôt gagné la confiance de tout le monde, et chacun voudra faire affaire avec elle.

—Journal de Waterloo.

—Il y a peu de personnes qui n'ont pas souffert des reins qui est la plus grande source des autres maladies. Mais il n'y a aucun danger d'avoir cette maladie ou celle des voies urinaires si l'on se sert des Amers de houblon de temps à autre.

C'EST LE TEMPS!

Oui, c'est le temps. Inutile de retarder! Sacrifiez deux jours s'il le faut, mais allez sans faute si vous voulez des pelletteries de première classe, faites dans les derniers goûts et à bon marché. La dépense d'un voyage n'est rien quand il s'agit de l'achat d'un capot, manteau ou set en fourrures. En allant là où il y a le plus grand assortiment, le meilleur choix, les meilleures qua lités, les goûts les plus nouveaux et de l'ouvrage garanti, on est toujours sûr d'économiser son temps et son argent.

Les Messieurs du Clergé, sont spécialement invités de venir voir nos capots en mouton de Perse, de Russie, Bokhara, chien de Mer, loup de Russie, casques en loutre de Mer, loutre Canadienne, mouton de Perse, de Russie, en Seal, etc. etc. Tous ces articles sont faits à notre maison et nous nous faisons fort de les livrer sur mesure sous quelques heures d'avis.

Aux Dames. Nous disons que nous avons le plaisir de pouvoir leur offrir le plus beau choix possible en manteaux, casques et manchons en Seal, Mouton de Perse, Alaska, Loutre, Lièvre de Russie, etc. Nos collets et colerettes noirs, et garnitures en fourrures, confectionnés par nous-mêmes avec les meilleures peaux, ne sont pas égalés par la beauté, le fini et le bas prix.

Aviez-vous des pelletteries changées de couleurs, passées de modes, apportez-les nous, et nous vous les metrons aussi belles, aussi brillantes que quand elles étaient neuves et formées dans les derniers patrons.

Nous sommes agents pour la vente des robes de fourrure, de la Compagnie du Nord-Ouest, c'est vous dire que nous avons le plus grand assortiment de robes et que nos prix sont très bas.

CHS. DESJARDINS et Cie.

637, rue Ste-Catherine, Montréal, à l'enseigne des 3 Chevreux.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'acoolle de vin, du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne garantissaient pas le remède; "Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait autant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs. J'ai préféré écrire immédiatement pour vous commander de m'envoyer six bouteilles, avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur.

Permettez moi de vous dire que nous servons habituellement de votre arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède que peut donner. Mon médecin de me son quatrième approbation à ce remède.

Vous tout dévoué,

REV. D. GOORUS,

Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué,

W. H. DICKSON,

218 rue St. Constant, Montréal.

En vente chez C. J. D'AGIER, rue Sussex, Ottawa.

DEMANDES.

ON DEMANDE—Un jeune homme pouvant prendre soin d'un cheval et se rendre généralement utile. S'adresser au No. 155, rue Sparks.

DEMANDE—Un forgeron pour voiture Ouvrage à l'année. S'adresser à P. M. DORVAL, Dorval via Lachine.

DEMANDE—De l'ouvrage par un homme actif pouvant avoir soin d'un cheval, vache ou jardin. S'adresser J. F., bureau du "Canada."

A TRA

De retour—des jours.

--Les pilules Mésale guérissent etc.—25c. par

--Allez chez Mel, où vous pouvez de grand que par tout

Voteurs—U été commis à basse-ville, h sur les traces

—Le Remède la dyspepsie, mac, du foie aussi un exce

Papier per TAPISSERIE et seront vendus TANT, chez 455, rue Suss

Salle comble de l'orphelinat remplie, hier la clôture du

Secret—Ce le teint. C'est quoi toutes usage de la pour embellir si belles.

Concert—Sonneur-général Lansdownie et au concert de Singers à l'Op répétition du

—Sitôt du lage. 1.5 douzants—25c. par

Accusation—porté plainte, de police, ce l'accusant d'appartenant à sera instruit magistrat de p

—M. Laun jours à son é bon fumé et marché.

Quiproquo—nes que l'on tion, à qui l'on quelques mois nées à une sa que les paquets

A Ottawa —nufacturier de est à Ottawa et Faulkner et M geurs pour de Montréal, son wa, hier soir.

—Je donnerai un once de thé ayant acheté un puis le vendre à cher, c'est gratis.

N. A.

OTTAWA

Cher Monsieur sir à recommander les rhumes, la toue des poumons, so adultes, car j'en a dans ma fam succès. Nous e maison, et nous famille devrait e bien les directeur ra de son usage.

Arrestation—a arrêté, hier un nommé M voir, le 3 août nommé Satch Le prisonnier poursuivi par saisit un cou voulut le po arrêté et cond

Restaurant l propriétaire d doit acheter p son voisin de donner plus d au public voy pinion généra restaurant des en est toujour bliez pas la pi gare Union.